

LA DIMENSION SECTORIELLE DE LA REGULATION

Christian du Tertre
(2ème version 20.07.94.)

La théorie de la régulation se présente d'abord comme une théorie macro-économique. Mais un certain nombre de chercheurs se référant explicitement à cette théorie, se sont engagés dans des analyses d'ordre méso-économique à forte consonance sectorielle. Deux champs ont été investis. Le premier concerne les différentes réalités du rapport capital/travail ; le problème théorique essentiel s'est, alors, concentré dans l'explicitation d'une grande diversité d'organisations du travail et de modes de gestion de la main-d'oeuvre dans un contexte dominé par le rapport salarial fordiste (cf l'article de C. du Tertre "Une approche sectorielle du travail" dans cet ouvrage). Le second correspond à la mise en évidence de régulations sectorielles (c'est l'objet de cet article) ; la difficulté repose, ici, sur la capacité à rendre compte des rapports qui s'établissent entre ces régulations et celles au niveau d'ensemble.

Les recherches portant sur la régulation sectorielle, se sont penchées sur l'analyse des secteurs non fordien dont la dynamique apparaissait comme atypique : le BTP, l'agriculture, les services. La mise à jour d'une problématique théorique qui permette de saisir leurs caractéristiques, est alors devenue une préoccupation majeure. Cette question d'analyse économique prend d'autant plus d'importance aujourd'hui que les évolutions de ces secteurs ont d'impact sur la régulation d'ensemble.

Quelle définition du secteur ?

Soulignons, tout d'abord, que les régulationnistes ont considéré le secteur comme un niveau pertinent d'analyse non pas à partir de l'homogénéité du produit -de conception walrassienne- mais à partir d'une construction sociale complexe de la sphère productive, repérable historiquement. Les productions de valeurs d'usage particulières, réalisées sur la base de technologies spécifiques, sont liées à des processus de structuration des finalités économiques qui se matérialisent par des institutions ad hoc où sont représentés les intérêts professionnels, par des procédures particulières de coordination des unités productives (Boyer 90). Les secteurs correspondent ainsi à des sphères d'activité où se déploient des **dispositifs institutionnels** particuliers (Bartoli-Boulet 90). Ils peuvent être définis sur la base :

- d'un rapport social de travail qui s'appuie sur la mise en oeuvre d'une configuration productive précise ;
- de capitaux individuels qui se confrontent dans le cadre d'une concurrence organisée ;
- de règlements internationaux qui encadrent la dynamique du secteur dans le régime international..

Cette conception historique, sociale et économique va donner lieu à des études et des débats sur les découpages à effectuer entre les différentes activités productives. C'est notamment le cas pour l'apparition du secteur pétrochimique (du Tertre 89) et pour la sphère agricole : l'agriculture prise dans son ensemble (Lacroix-Mollard 94) ou à un niveau plus désagrégé allant jusqu'à la distinction entre le secteur des vins AOC et celui des vins courants (Bartoli-Boulet 89 et 90). Pour les services, la formalisation des découpages reste à opérer. La différenciation services marchands/services non marchands, services aux ménages/aux entreprises (Petit 88) apportent des éléments d'analyse quant aux formes de la concurrence, mais ne suffisent pas à les définir précisément. Il existe d'autres apports à partir d'approches non régulationnistes comme ceux d'ordre historique de Bell (73) qui sont issus d'une analyse de l'évolution de la demande influencée par la loi d'Engel : la révolution industrielle du XIX ème/début du XX ème siècle s'accompagne du développement des services de transport, d'eau, de gaz et d'électricité ; l'époque taylorienne-fordienne de ceux de la grande distribution, des assurances, des banques (monnaie de crédit) ; les sociétés "post-industrielles" de ceux des services collectifs et de bien-être des personnes. Malgré son intérêt, cette approche apparaît coupée des dynamiques institutionnelles et de celles du rapport social de travail. Ces difficultés à cerner les découpages au sein des services tiennent peut-être au fait que ces activités sont en voie de dérèglementation/restructuration ou de structuration. C'est précisément le cas de celles qui mettent en oeuvre une configuration de type immatérielle (du Tertre 94a).

Des dynamiques sectorielles non fordiennes.

Avant d'apprécier les questions que posent le développement des activités de services, exposons l'état d'avancée des travaux de recherche sur les autres secteurs qui apparaissent non fordien, le BTP et l'agriculture.

** Le cas du BTP.*

Le BTP, loin d'être en retard vis-vis du reste de l'industrie, est un secteur au mode d'industrialisation original. Il a été marqué pendant toute la période de la croissance par une très forte rentabilité du capital et une faible productivité du travail. Le transfert des gains de productivité des secteurs manufacturiers les plus dynamiques, vers le BTP ne peut s'expliquer que par l'importance de la demande adressée à ce secteur et le rôle essentiel qu'il a joué dans la diffusion des normes de consommation et de production fordiennes, favorisant ainsi la mise en place du régime d'accumulation intensive (Campinos 84).

Depuis 1970, compte tenu du ralentissement des demandes initialisées par l'Etat et les entreprises, les ménages sont apparus comme la composante porteuse de l'activité. Mais les problèmes de ralentissement de la croissance du pouvoir d'achat, de sa baisse et de son instabilité pour de nombreuses catégories sociales, ont fragilisé la dynamique du secteur qui est devenue très fluctuante. Malgré une restructuration du tissu industriel interne au BTP, malgré l'apparition de nouvelles stratégies de rationalisation de l'activité productive qui ont fortement modifié les dispositifs organisationnels et de travail, les gains de productivité sont restés, plus faibles que dans les autres secteurs d'activité. Cela provoque une incapacité du secteur à développer la demande qui lui est adressée, de manière endogène par une baisse du prix relatif du logement, alors même que la demande potentielle des ménages est analysée comme deux fois plus élevée que la demande solvable. Ces difficultés tiennent aux caractéristiques spécifiques des formes de la concurrence et du rapport salarial, mais également à la technicité croissante du bâtiment.

Le produit est effectivement soumis à une évolution régulière qui correspond à une montée des exigences de qualité de l'Etat, des entreprises ou des ménages. On peut en prendre la mesure quand on analyse ce que recherchent les entreprises (flexibilité de l'espace, nouveaux systèmes de câblages qui favorisent les formes actuelles de communication, ...), les exigences des ménages et des collectivités locales ou territoriales en matière de qualité de l'espace, de qualité du cadre de vie, d'adjonction de services aux normes de l'habitat (la domotique et les services urbains).

La transformation des formes de la concurrence dans la dynamique macro-économique d'ensemble, les contraintes de flexibilité des entreprises, la montée des activités de services conduisent à transformer les caractéristiques socio-techniques du BTP et à peser sur le coût de son produit. Mais en retour, la capacité du secteur à répondre au nouveau contenu de la demande devient une exigence pour que se ré déploient l'activité industrielle post-fordienne, la croissance des services et les modifications spatiales de la localisation des activités qui semblent se dessiner. La question des nouvelles interventions institutionnelles est donc posée. Il existe ainsi un nouveau mouvement dialectique entre la dynamique macro-économique et la dynamique sectorielle qui mérite d'être souligné (du Tertre 94b).

** Le cas de l'agriculture.*

Il ne s'agit pas d'exposer les caractéristiques de la dynamique de l'agriculture dans la mesure où cette sphère d'activité fait l'objet d'un article spécifique (cf. A. Mollard, "l'agriculture, entre régulation globale et sectorielle), mais de souligner deux résultats de recherche qui viennent illustrer le propos général soutenu ici. Tout d'abord, l'agriculture "productiviste" de la période 45-75 a mis en oeuvre un rapport social de travail particulier, tout en contribuant, par l'intermédiaire de la fonction alimentaire, au développement du rapport salarial fordien. Enfin, dans la période de crise actuelle, l'agriculture apparaît de moins en moins centrée sur ses seules finalités alimentaires, elles-mêmes traversées par de nouvelles exigences de qualité, d'appellations contrôlées, mais associée à de nouveaux besoins dans lesquels la régulation de l'espace sous contrainte environnementale joue un rôle central (l'agriculture pluriactive de services).

** Le cas des services.*

Les travaux menés dans ce domaine par P. Petit ont explicité la place prise par l'ensemble des services dans la dynamique macro-économique (88) et les rapports qui se constituent avec l'industrie (de Bandt-Petit 93). Ils exposent l'ampleur des déplacements d'activité et d'affectation d'emploi largement engagés depuis le début des années soixante. Des

comparaisons internationales (94) apportent des éléments d'analyse de leur impact sur le rythme de croissance. La question d'une nouvelle fonctionnalité de certains d'entre eux dans un nouveau régime d'accumulation se trouve ainsi posée.

Le développement des services présentent des spécificités sectorielles qui invitent à mettre en oeuvre de nouvelles régulations institutionnelles. Quatre remarques peuvent être formulées (du Tertre 94a) :

- de nombreux services, notamment les services immatériels, sont marqués par le développement d'une "relation de service" liée au fait que l'activité est conçue et très souvent réalisée avec la collaboration du demandeur. L'importance du phénomène pose selon certains chercheurs (Gadrey 90 et 92), le problème de la constitution de nouvelles institutions ayant en charge la régulation des rapports de service et la fixation sociale des normes de qualité des produits. Ce problème n'est pas négligeable quand on sait que des études de l'INSEE ont montré, de leur côté, que les difficultés rencontrées dans la stabilisation des normes de qualité, étaient à la base de la croissance des prix relatifs de certains services ;

- cette intervention institutionnelle sur la qualité est d'autant plus importante à souligner que les services connaissent des formes particulières de relation innovation/productivité/emploi. Ces dernières provoquent une baisse des emplois relativement plus faible que dans l'industrie et une extension des marchés relativement plus forte. Cela tient non pas à un simple retard de l'effet productivité sur l'emploi mais aux caractéristiques du cycle de vie des produits qui est inversé par rapport aux cycles des produits manufacturés. L'effet de substitution capital/travail est moins important que celui en cours dans l'industrie (P. Petit 90), il est largement compensé par un effet qualité ;

- il faut remarquer aussi que les services sont pour la plupart produits dans le même temps qu'ils sont consommés. Ainsi, leur diffusion aux ménages comme aux entreprises n'est pas simplement dépendante de l'évolution de leur prix relatif mais également de la diminution et de la réorganisation du temps de travail. Cet élément dont l'impact sur l'emploi a fait l'objet de nombreuses études dans l'industrie (Cette-Taddei 93), mérite d'être étudié de manière plus sociétale (Boulin J.-Y. 93). La répartition des gains de productivité ne se déploierait plus simplement entre la croissance des profits et celle du pouvoir d'achat, mais intégrerait, aussi, la baisse du temps de travail. Le partage des gains de productivité devrait donner lieu à de nouveaux "compromis institutionnalisés". La réduction et l'aménagement du temps de travail ne sont pas, ainsi, perçus comme relevant d'un partage du travail, mais comme d'une évolution fondamentale qui doit soutenir la demande de services immatériels. De même que la politique de "hauts salaires" (Aglietta 76, Coriat 79) a pu constituer un élément essentiel de la régulation fordienne, la diminution et la réorganisation du temps de travail apparaissent comme un enjeu essentiel pour que se développent de nouvelles normes de consommation et de production ;

- enfin, des recherches récentes ont analysé les difficultés qu'il y avait à transformer des besoins sociaux observables dans l'évolution actuelle et conflictuelle de la vie urbaine, en demande sociale. "L'économie solidaire" (Laville 93) ou le "quaternaire", constituent alors un champ d'activités qui permet de faire émerger et évoluer en demande sociale intégrée dans la dynamique économique d'ensemble, des besoins apparemment localisés dans l'ordre "domestique". L'ampleur de l'appui institutionnel que peut recevoir ce domaine d'activités, conditionne la marginalisation ou l'intégration des activités associatives au sein du régime d'accumulation, leur contribution au processus de création d'emplois.

Il est possible ainsi, de constater qu'à travers la montée des activités de services se posent des questions essentielles qui n'ont pas simplement un impact sur la dynamique de ces secteurs, mais aussi sur le rythme et la forme de la croissance économique. Car, l'irruption de nouveaux compromis institutionnels modifient également les dynamiques industrielles, agricoles et de construction. Elle pèse sur les conditions d'apparition d'un nouveau régime d'accumulation.

Dynamique sectorielle et régulation macro-économique.

L'ensemble de ces réflexions sectorielles ont posé le problème de l'explicitation d'une problématique précise qui lie les dynamiques sectorielles à la régulation macro-économique. Mais cet objectif semble être le résultat d'une progression des débats au sein même des chercheurs qui se réclament de la théorie de la régulation (pour une revue cf. Boyer 90). Une première voie consiste à projeter les mécanismes de régulation macro-économique sur la dynamique sectorielle, voire aujourd'hui à projeter l'évolution de certains secteurs sur la régulation globale. Une seconde voie, au contraire, tente de souligner fortement l'hétérogénéité des secteurs. Enfin, une troisième voie tente de construire de manière plus dialectique et

historique les passages macro-méso donnant plus ou moins d'importance à une "semi-fonctionnalité" des secteurs.

** La projection.*

Dans la mesure où les recherches sur l'Automobile avaient fait apparaître, pour la période de la croissance, une certaine "homologie" entre la dynamique de ce secteur et celle au niveau macro-économique (Coriat 79), on pouvait se considérer en droit d'étendre cette "homologie" aux autres secteurs. Le fordisme était ainsi perçu non seulement comme dominant, mais comme hégémonique, représentant l'avenir obligé de toute organisation productive. Certaines recherches s'attelaient alors à apprécier le degré de pénétration des principes fordien dans telle ou telle sphère d'activité. Le BTP apparaissait ainsi comme archaïque, largement en retard vis-à-vis des industries de montage présentées comme modèle à atteindre (cf. les débats sur l'industrialisation du BTP) ; l'agriculture était appréhendée comme "terrain" d'application et d'extension du fordisme, l'agriculture américaine comme exemple type (Kenney et alii, 88) ; les services étaient appréciés au tempo de l'emprise du taylorisme dans les grandes concentrations d'employés (cf. l'ouvrage "le tertiaire éclaté" 79). De manière paradoxale, les décalages qui apparaissaient avec la réalité, ont pu conduire certains auteurs à rejeter les concepts mêmes de la régulation, associés au fordisme (Veltz, 83, Méhaut-Villeval 88).

De manière plus récente et inversée, on peut retrouver, dans différents scénarios de sortie de crise, des logiques qui s'apparentent à cette voie. Les évolutions en cours dans les activités de montage sont alors généralisées et présentées comme les nouvelles formes potentielles de la dynamique macro-économique. Les débats sur le post-fordisme n'échappent pas à cette remarque dans la mesure où très souvent, des nouvelles réalités micro-économiques sont observées, généralement dans les industries de montage, sans que leur capacité à refléter de nouvelles tendances d'ordre macro-économique soit clairement distinguée de leur signification méso-économique (Coriat 90, Boyer-Durand 93). Ces analyses formulent leurs hypothèses macro-économiques sans tenir compte des déplacements d'activités sectorielles, de la montée en puissance des services et des rôles nouveaux que peuvent jouer le BTP et l'agriculture.

** L'hétérogénéité sectorielle : fonctionnalisme ou institutionalisme stricts.*

De manière diamétralement opposée à la voie précédente, d'autres recherches vont mettre l'accent sur la spécificité de secteurs non fordien tant du point de vue de leur organisation que du point de vue de leur dynamique. Mais certaines d'entre elles vont insister sur le fait que ces spécificités sont dictées par la dynamique industrielle fordienne ; le développement des secteurs non fordien se déroule, de manière complémentaire à celui des fordien. D'autres au contraire insistent sur l'indépendance des secteurs, sur leur histoire propre.

Dans le premier cas, il s'agit d'une approche systémique où le fonctionnalisme est strict. Les secteurs sont, alors, dominés et mis au service de la logique fordienne. L'agriculture connaît des évolutions qui correspondent aux inflexions de la dynamique industrielle (Néfussi 87). Le Bâtiment est essentiellement tiré par le développement des normes de consommation et de production de l'accumulation intensive. Ces secteurs traditionnels assument de manière prolongée une fonction spécifique, le logement, l'alimentation, les services essentiellement domestiques et immatériels.

Dans le second cas, les recherches insistent sur la logique propre des secteurs, leur dispositif institutionnel original, leur histoire différente de celle de l'ensemble de l'économie. La crise du Bâtiment survient ainsi avant le premier choc pétrolier, dès 1970 (Campinos 84). Il peut exister une multitude de sous-secteurs aux logiques particulières comme par exemple les deux secteurs viticoles, vins AOC, vins courants (Bartoli-Boulet 89). Mais la construction d'une logique d'ensemble semble alors particulièrement difficile à concevoir dans la mesure où elle apparaît comme le fruit d'une juxtaposition de logiques différentes, souvent contradictoires.

** La synthèse ou le semi-fonctionnalisme.*

On peut alors considérer que la mise au point d'une problématique méso-économique de la régulation passe par une *synthèse* (Boyer 90) des deux types de préoccupations précédentes, qui peut être présentée autour des quatre propositions suivantes :

- la dynamique des secteurs est d'abord marquée par les caractéristiques sectorielles du rapport social de travail, celles de l'organisation de la concurrence et celles de l'histoire du dispositif institutionnel. Il s'agit ainsi de reconnaître les fondements de l'hétérogénéité sectorielle, inscrits dans la dynamique productive ;

- mais le système macro-économique d'ensemble a aussi une influence. Il crée des contraintes et des opportunités qui dépendent de la place qu'occupe le secteur dans le régime d'accumulation. La dynamique sectorielle est ainsi tributaire d'une semi-fonctionnalité qui est

reconnue au secteur ;

- compte tenu des effets de substitution toujours possibles, au niveau des combinaisons productives (par changement technique ou recours à des producteurs étrangers) et des histoires différentes des dispositifs institutionnels, certaines activités connaissent un affaiblissement, alors que d'autres prospèrent. Des restructurations et des reclassements s'opèrent ainsi au sein du dispositif macro-économique ;

- en retour, ces transformations peuvent avoir une influence sur la dynamique du dispositif macro-économique d'ensemble.

En suivant Bartoli et Boulet (89, 90) repris par Boyer (90), il est possible d'articuler les régulations macro et sectorielles de la manière suivante :

- les "formes institutionnelles" au niveau macro conditionnent les "dispositifs institutionnels" au niveau sectoriel. Mais les évolutions que connaissent ces derniers, peuvent également contribuer à modifier certaines formes institutionnelles ;

- les caractéristiques du régime d'accumulation créent des contraintes et des opportunités pour le "régime économique de fonctionnement", mais en retour ce dernier peut selon l'ampleur qu'il prend avoir un impact sur l'évolution ou les changements de régime d'accumulation.

*Schéma repris et légèrement modifié
de Boyer 90 page 69.*

Formes institutionnelles		Régime d'accumulation	
<ul style="list-style-type: none">- rapport salarial- forme de la concurrence- nature de l'Etat- insertion dans le régime international- monnaie		<ul style="list-style-type: none">- rapidité et stabilité de la croissance- évolution technique- partage du revenu et mode de vie	
conditionnent partiellement	effets en retour	contraintes et opportunités	effets en retour
Dispositifs institutionnels		Régime économique de développement	
<ul style="list-style-type: none">- rapport social de travail- organisation de la concurrence- règlements internationaux		<ul style="list-style-type: none">- croissance relative- évolution des prix relatifs<ul style="list-style-type: none">- dynamique de l'investis.- effets substitution/qualité des gains de productivité	

Ainsi, s'il n'existe de régulation, au sens strict et fort du terme, qu'au niveau macro-économique, on peut faire apparaître une "dynamique sectorielle" ou "un régime économique de fonctionnement" (Bartoli-Boulet 89) ayant ses caractéristiques spécifiques et doté d'une histoire propre. Leurs évolutions ont, en retour, une influence sur la dynamique d'ensemble plus ou moins importante selon le degré de maturité et de fragilité du régime d'accumulation..

* *
*

En définitive, l'apport des recherches sectorielles de la régulation repose essentiellement sur leur capacité d'un côté à rendre compte de manière fine des évolutions réelles des différentes activités productives pendant la période de la croissance comme depuis le début de la crise, de l'autre à proposer un cadre de réflexions sur le contenu d'une sortie de crise marquée par des restructuration et reclassements sectoriels. Les recherches sur les secteurs non fordien et tout particulièrement les services apparaissent essentielles à développer pour être à même d'accroître le potentiel prospectif de la théorie de la régulation.

BIBLIOGRAPHIE.

- Bandt J. de et Petit P., 1993, "Compétitivité : la place des rapports industries/services", in B. Coriat et D. Taddei, *Entreprise France : made in France / 2*, Le livre de poche, Paris.
- Bartoli P. et Boulet D., 1989, *Dynamique et régulation de la sphère agro-alimentaire. L'exemple viticole*, Thèse d'Etat, Université de Montpellier I, INRA ESR, 3 vol., 910 pages plus annexes.
- Bartoli P. et Boulet D., 1990, "Conditions d'une approche en termes de régulation sectorielle : le cas de la sphère viticole", *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n°17, pages 7 à 38.
- Bell D., 1973, *The Coming of Post-Industrial Society, a Venture in Social Forecasting*, Basic Books, New York ; traduction française, 1976, *Vers la société post-industrielle*, Laffont, Paris.
- Boulin J.-Y., 1993, "Les politiques du temps de travail en France : la perte du sens", *Futurible* n° spécial, mai-juin, n°165-166, pages 41 à 63 et "L'organisation sociale du temps", même n°, pages 239 à 263.
- Boyer R., 1990, "Les problèmes de la régulation face aux spécificités sectorielles", *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n°17.
- Boyer R. et Durand J.-P., 1993, *L'après-fordisme*, Alternatives économiques, Syros.
- Campinos-Dubernet M., 1984, *Emploi et gestion de la main-d'oeuvre dans le BTP*, Dossier du CEREQ n° 34, doc. fr.
- Coriat B., 1979, *L'atelier et le chronomètre*, Christian Bourgois.
- Coriat B., 1990, *L'atelier et le robot*, Christian Bourgois.
- Gadrey J., 1990, "Rapports sociaux de service : une autre régulation", *Revue Economique*, n°1, janvier.
- Gadrey J., 1992, *L'économie de services*, collection Repères, Editions La Découverte.
- Lacroix A. et Mollard A., 1994, "L'approche sectorielle de la régulation : une problématique à partir de l'agriculture", in Allaire et Boyer éditeurs, *La grande transformation de l'agriculture, lectures conventionnalistes et régulationnistes*, INRA-Economica, Paris, chapitre XI.
- Laville J.-L., 1993, revue *Travail*, n° 29..
- Méhaut P. et Villeval M.-C., 1988, *Les difficultés des approches en termes de rapport salarial à analyser l'articulation entre niveaux macro et micro-économiques, ainsi que l'unité et l'imbrication des composantes du rapport salarial*, communication au Colloque International sur la théorie de la régulation, Barcelone, juin.
- Néfussi J., 1987, *Les IAA en France : croissance et financement 1950-1985. Essai sur l'intégration financière et la dynamique industrielle*, thèse ès sciences économiques, Université paris-X-Nanterre, 632 pages.
- Petit P., 1988, *La croissance tertiaire*, Economica ; traduction de "Slow growth and the service economy", Londres, Pinte, 1985.
- Petit P., 1990, *Emploi, productivité et technologies de l'information dans les services*, communication au séminaire de l'IRIS-Université Paris Dauphine "Compétence et compétitivité", séance du 5 avril.
- Petit P., 1994, "Les dimensions tertiaires de la croissance : avantages et limites du modèle japonais", in *Emploi et relations industrielles au Japon*, H. Nadel éditeur, L'Harmattan, pages 235 à 259.
- Tertre C. du, 1989, *Technologie, flexibilité, emploi : une approche sectorielle du post-taylorisme*, L'Harmattan.
- Tertre C. du, 1994a, *Le changement du travail : le rôle majeur des "relations de services"*, document IRIS, 26 pages, (à paraître).
- Tertre C. du, 1994b, *Dynamique du BTP et nouveaux dispositifs institutionnels pour une sortie de crise*, communication au colloque "L'innovation en chantiers", Plan Construction et Architecture, 14 et 15 septembre.
- Veltz P., 1983, "Fordisme, rapport salarial et complexité des pratiques sociales", *Critiques de l'Economie Politique*, n° 23-24, av.-sept., pages 30 à 42.